

CONSEIL DE DISCIPLINE n° 05/25 du 20/06/2025

Le conseil de discipline qui s'est réuni le vendredi 20/06/2025 au sujet des cas de fraude de la session de rattrapage du semestre de printemps 2024-2025, a décidé les sanctions suivantes :

Noms et Prénoms	Filière/ Semestre	Type de fraude	Sanctions disciplinaires
BAHBAH Rihab C.N.E : R130083572	SMC/S6	Possession d'un téléphone contenant des documents. L'étudiante a refusé de le déverrouiller	<u>Avertissement et Annulation des notes de tous les modules de la session de rattrapage</u> de la session de printemps 2024/2025
MESKARI Oumaima C.N.E : R137279784	BCG- BS /S4	Possession d'un téléphone portable avec des éléments du cours. L'étudiante a donné le nom et prénom d'une autre personne à la place du sien.	<u>Avertissement et Annulation de la note du module « Systématique et Notion de Biodiversité » de la session de rattrapage</u> de la session de printemps 2024/2025

